



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Collège Paul Eluard
Verzy

Projet d'établissement 2023-2027

Ce nouveau projet d'établissement tient compte, à la fois, du diagnostic d'établissement et de la politique académique et nationale.

Conformément aux articles L 401-1 et R 214-3 du code de l'éducation, le projet d'établissement 2023/2026 énonce les objectifs prioritaires que se fixe le collège pour les quatre années à venir. Chaque année, les actions qui en découleront seront analysées. Cette analyse permettra alors de faire évoluer le projet d'établissement pour être au plus près des besoins des élèves et de la politique académique et nationale.

Il comprend quatre axes déclinés selon les axes du projet académique présenté en octobre 2022.

L'ambition du projet d'établissement est de rendre notre établissement le plus favorable possible aux apprentissages et aux épanouissements des élèves notamment au moyen de projets et de conditions de travail stimulants.

Axe1: Assurer les conditions d'une école humaniste, émancipatrice, accueillante et bienveillante

1.1: Créer un climat de confiance en:

- étant à l'écoute des élèves, des personnels et des familles
- comprenant la psychologie de l'adolescent et les attentes des familles
- garantissant le cadre éducatif par la transmission des valeurs de la République, l'éducation à la laïcité, la lutte contre toutes les discriminations.
- laissant les élèves s'exprimer et formuler des propositions notamment en conseil de vie collégienne, au sein d'ateliers et de projets EDD, dans leur rôle de jeunes officiels et de jeunes coaches (association sportive), dans leur participation au sein de la coopérative scolaire ou encore au moyen du journal du collège et des différents supports numériques
- développant le potentiel artistique et créatif de l'élève.
- recensant les besoins en santé et d'hygiène de vie et les préoccupations propres à l'adolescence.
- assurant à tous les niveaux un climat scolaire serein.
- garantissant notre rôle de protection et de prévention.
- maintenant la liaison école-collège et en renforçant nos projets de cycle 3.

(Projet provisoire à valider lors du C.A. du 28 septembre 2023)

1.2: Permettre l'épanouissement et la réussite de tous les élèves en prenant en compte les particularités de chacun qu'elles soient physiques, psychologiques, cognitives ou sociales:

- Au travers des dispositifs pour élèves à besoins particuliers: Projet personnalisé de réussite éducative (PPRE), projet personnalisé de scolarisation (PPS), plan d'accompagnement personnalisé (PAP), projet d'accueil individualisé (PAI), voir dispositif devoirs faits.
- par le suivi individualisé par le professeur principal, la psychologue de l'éducation nationale, l'infirmière scolaire, la conseillère principale d'éducation, les AED, le principal.
- en favorisant et développant la sensibilité et la créativité artistique de l'élève.
- en reconnaissant les talents et les mérites par la cérémonie "Nos élèves ont du talent!".
- par la pédagogie différenciée et le travail en groupes.
- grâce au "second professeur dans la classe".
- en accompagnant l'élève dans la construction de son projet personnel de réussite pour l'aider à mettre en relation son potentiel et ses aspirations par le parcours "Avenir" (avec la séquence d'observation en entreprise, la découverte des métiers, les mini-stages en lycée professionnel, le forum des formations organisé par le bassin éducatif et de formation, la liaison collège-lycée ...).
- en développant le respect mutuel
- en considérant la mixité et l'égalité filles-garçons.
- en luttant contre toutes les formes de discrimination.
- en promouvant la laïcité
- par la promotion de la pratique physique et sportive pour la santé et le bien-être de l'élève.
- en éduquant à la vie affective et sexuelle.
- en éduquant à l'analyse de l'information
- en éduquant à l'analyse des écrans et des connexions

1.3: Définir la place et le rôle des parents et des familles dans le domaine de coéducation:

- au travers des dispositifs à besoins particuliers (PPRE, PPS, PAP et PAI) et des ESS
- en aménageant des temps de rencontre: rencontres parents-professeurs, conseil des parents délégués, accueil individualisé des nouveaux arrivants, journée portes ouvertes, accueil des CM2.
- en aménageant des temps de paroles au travers des soirées à thèmes, du suivi individualisé des élèves, des supports et des outils numériques de communication
- en laissant une place active aux représentants de parents au travers des instances délibératives du collège, de l'association sportive, de la coopérative, au moment de la journée portes ouvertes, pour l'accompagnement des sorties.
- en leur donnant accès à un espace pour les réunions du bureau et de l'A.G. de l'association des parents d'élèves.

Axe2: Développer le degré d'exigence, de curiosité et de tolérance

dans les parcours des élèves

2.1: pour qu'ils s'ouvrent au monde en:

- développant les compétences psychosociales et relationnelles.
- développant leur ouverture culturelle et artistique par la pratique, la rencontre d'œuvres et d'artistes, la visite de lieux culturels et le développement de connaissances.

(Projet provisoire à valider lors du C.A. du 28 septembre 2023)

- faisant confiance à leur potentiel artistique et à leur créativité.
- les ouvrant au monde par des sorties, des séjours, des rencontres.
- leur donnant de l'assurance comme au travers de l'éloquence, de la section sportive, des enseignements complémentaires, des concerts, des lectures.
- par la découverte des métiers et des formations par des stages ou des forums et rencontres .
- en développant les actions de promotion dans le cadre des parcours éducatifs.
- en leur permettant d'avoir accès à un centre de documentation et d'information accueillant et riches en ressources pour tout type de recherches, avec les projets « lire délivre », sieste contée, etc.
- en leur permettant de développer des partenariats extérieurs à leur collège.
- en développant leur capacités sportives et sociales par la course d'orientation, l'A.S., l'U.N.S.S., les olympiades

2.2: pour les faire progresser, par:

- la pédagogie différenciée et à effectifs réduits
- l'opération "devoirs faits" et des heures de soutien et d'approfondissement
- les dispositifs à besoins particuliers,
- l'action du second professeur dans la classe,
- la mise en place de l'éloquence en 3ème pour que les élèves prennent de l'assurance,
- la préparation aux examens par des examens blancs
- les dispositifs prenant en compte les besoins particuliers (PPRE, PPS, PAP, PAI),
- les actions de responsabilisation du conseil de vie collégienne, de la coopérative scolaire, l'association sportive, de la chorale et dans le domaine de l'éducation au développement durable au travers du label E3D,
- le développement de l'ouverture culturelle et artistique par la pratique, la rencontre d'œuvres et d'artistes, la visite de lieux culturels et le développement de connaissances.
- le développement des actions de prévention dans le cadre des parcours éducatifs.
- par la participation à des concours, défi lecture, CNRD, rallye maths, etc.

2.3: pour leur permettre de mieux connaître le monde et se l'approprier:

- **Par des séjours à l'étranger**
- Au travers des enseignements.
- par les séjours et les sorties scolaires, par les intervenants extérieurs .
- en développant l'ouverture culturelle et artistique par la pratique, la rencontre d'artistes et d'œuvres, la visite de lieux culturels et le développement de connaissances.
- en développant les actions de prévention et de promotion dans le cadre des parcours éducatifs (ex: formation aux gestes de premiers secours, éducation aux usages des outils du numérique).
- par découverte du monde économique du plus local au plus éloigné avec des partenariats comme « Entreprendre pour apprendre »
- en mettant les élèves dans des situations pédagogiques et éducatives pour qu'ils s'interrogent et interrogent le monde.

Axe 3: Contribuer à la réussite de tous les élèves en reconnaissant leurs potentialités et leurs singularités

3.1: Permettre à chaque élève, en tant que personne de réussir en s'appuyant sur ses qualités:

- par la pédagogie différenciée et les travaux en effectifs réduits
- en reconnaissant ses talents (cérémonie Nos élèves ont du talent!).
- en le mettant dans des situations scolaires qui lui permettent d'exploiter ses qualités.
- par une attitude à la fois bienveillante, tolérante et exigeante.
- en créant un climat de confiance propice aux apprentissages par l'aménagement d'espaces et de moments de calme, et de supports numériques partagés
- en permettant à l'élève de tenir des responsabilités s'il le souhaite au travers de l'association sportive, de la coopérative scolaire, au sein du conseil de la vie collégienne, de la démarche E3D ou comme éco-délégué, de la chorale, de l'orchestre.
- en lui faisant confiance et en l'encourageant à prendre des initiatives en pariant sur l'intelligence
- en l'aidant à mettre en relation son potentiel avec ses aspirations.
- en expliquant la dimension éducative des punitions et des sanctions

3.2: Permettre à chaque élève de réussir en valorisant ses acquis et en construisant sa confiance:

- par la pédagogie différenciée.
- par le bilan périodique et les échanges entre professeur(e) principal(e) et parents
- par un travail sur le parcours d'orientation
- en mettant en avant les réussites et en l'aidant à accepter et à comprendre ses échecs pour mieux les dépasser.
- en l'aidant à mettre en relation son potentiel avec ses aspirations.

3.3: Permettre à chaque élève de réussir en exploitant ses aptitudes et aptitudes:

- par une attitude à la fois bienveillante et exigeante.
- en créant un climat propice aux apprentissages (aménager des espaces et des moments de calme avec par exemple la sieste contée, des incitations à la lecture
- en créant un climat de travail soutenu tant en classe qu'en étude, en veillant à limiter le volume sonore dans les différents espaces
- en l'aidant à mettre en relation son potentiel avec ses aspirations.
- en stimulant et en mettant à l'honneur ses talents grâce aux activités péri-éducatives, aux clubs, aux projets, aux séjours, aux sorties.
- maintenant un cadre agréable propice à des apprentissages variés

**Axe 4: Promouvoir l'action collective par la formation, l'innovation, la coopération
et la convivialité**

4.1: Prendre appui sur les compétences et qualités des acteurs:

- Prendre largement appui sur le conseil pédagogique et toutes les instances de l'EPLÉ,
- Développer l'usage et la maîtrise des outils numériques

4.2: Oser exprimer sa créativité pédagogique et éducative; expérimenter et innover:

- Créer des espaces d'échanges professionnels pour une mise en commun des points de vue et des constats pour innover et expérimenter.
- Concrétiser la part d'autonomie de l'établissement en favorisant des approches novatrices, et ludiques.

4.3: Faire évoluer ses pratiques:

- Pour être au plus près des besoins de l'élève et des attendus de l'institution.
- En fonction des besoins et évolutions du système éducatif en ayant conscience des enjeux nationaux, académiques et locaux.
- Par la formation et l'auto-formation.

4.4 : Faire vivre des espaces et des moments conviviaux :

- Organiser des soirées et des sorties communes
- Aménager des espaces conviviaux, salle des professeurs, ancienne salle vie scolaire, salle « atout »
- Pérenniser les concerts, les vendredis musicaux et la cérémonie des « talents »

Le principal

A stylized blue ink signature of W. Winieski, consisting of a large 'W' followed by a horizontal line and three dots.

W. Winieski